



Ordre du jour du Comité d'entreprise. mentions

Par Visiteur

Bonjour,

Un Président du CE a-t-il le droit de mentionner sur l'ordre du jour du CE "avis motivé définitif"?(concernant un plan de licenciement) (c'est à dire forcer un Secrétaire du CE à rendre un avis à la fin de la réunion)

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Un Président du CE a-t-il le droit de mentionner sur l'ordre du jour du CE "avis motivé définitif"?(concernant un plan de licenciement)

Je pense que cette mention signifie que la réunion porte sur l'accord définitif sur les licenciements.
Autrement dit qu'à l'issue de la réunion, un avis devra être émis.

Cordialement